

Montreuil,
le mercredi 26 avril 2023

Émetteur : Elise Demorise pour l'Ucanss - @mail : formation@ucanss.fr
Equipe Prépa pour l'Institut 4.10 - @mail : prepacapdir@institutquatredix.fr

Objet : Préparation CapDirigeants (CapDIR)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

L'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, propose une préparation renouvelée aux épreuves de sélection au cycle de formation CapDIR - <https://en3s.fr/admissions-concours/capdirigeants>. (annexe 1) faisant suite à la réforme de la liste d'aptitude et du CapDirigeants (CapDIR).

En effet, un des objectifs de cette réforme est de favoriser la diversité des candidats internes aux différentes voies d'accès à la fonction d'agent de direction.

La réforme offre désormais deux possibilités de parcours prenant mieux en compte les expériences et acquis professionnels :

- Une filière CapDIR Cadres,
- Une filière CapDIR Agents de Direction.

La présente lettre d'information précise les modalités d'inscription et d'entrée dans la préparation pour le parcours cadres.

La préparation aux épreuves d'accès au cycle CapDIR **devient obligatoire** pour tous les cadres (hors Agents de Direction). **Le processus d'inscription au cycle CapDIR se fait directement auprès de l'EN3S.**

Inscription du 15 mai au 5 juillet 2023

PUBLIC :

Cadres relevant d'une convention collective nationale des organismes de Sécurité sociale ou exerçant dans un organisme de Sécurité sociale, non titulaires du titre d'ancien élève de l'EN3S, et souhaitant accéder à des fonctions d'agent de direction.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ appréciés au 15 mai de l'année d'inscription (commission de recevabilité gérée par l'EN3S) :

- 10 ans d'expérience professionnelle dont 4 ans d'exercice en organisme de Sécurité sociale
- 6 ans d'expérience managériale.

La réforme CapDIR met en place un **diagnostic de compétences obligatoire personnalisé** réalisé par un cabinet indépendant.

DURÉE DE LA PRÉPARATION : 17 jours répartis comme suit

- 4 sessions sur 5 mois en présentiel : 3 sessions de 3 jours/1 session de 4 jours
- 3 journées Actualités de la Protection Sociale (APS)
- Droit de tirage en distanciel (7h équivalent 1 jour)

L'enseignement est essentiellement ciblé sur la présentation des méthodologies ainsi qu'un entraînement à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale.

Les stages sont renforcés par des travaux intersessions permettant de mieux appréhender le niveau attendu lors des épreuves de sélection au cycle de formation CapDIR et de maintenir la mobilisation du stagiaire entre deux stages.

Il convient de préciser que cette préparation représente un investissement important pour les collaborateurs qui s'y engagent. La préparation personnelle du candidat est essentielle.

Pour maximiser les chances de réussite au concours, les stagiaires peuvent bénéficier d'une décharge d'activité de 5 jours dont les règles de recommandation ont été précisées (COMEX UCANSS du 11 mai 2022) :

- décharge subordonnée à l'assiduité du candidat à la préparation,
- limitée à une demi-journée par semaine passée en organisme.

Il revient aux directions locales d'organisme de moduler le rythme de cette décharge d'activité, notamment pour permettre d'optimiser la prise de jours à l'approche des épreuves de sélection.

COÛT DE LA PRÉPARATION ET PRISE EN CHARGE : le coût pédagogique s'élève à 4 373 euros « sous réserve de la validation par la CPNEFP du 28 juin 2023 ».

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES D'ACCÈS AU CYCLE CAPDIRIGEANTS	Nature	2023 / 2024	
		Durée	Coût stagiaire
	Entraînements à l'épreuve écrite et orale	14 jours	4373 €
Journées Actualités de la Protection Sociale	3 jours		

2023 : Modalités de prise en charge

Nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2023 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant [ICI](#).

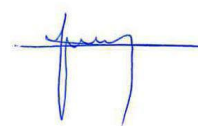
Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par l'organisme d'appartenance selon les barèmes conventionnels.

Vos interlocutrices pilotes de ce dispositif, Virginie CLERMONT, Christine CALVET, Catherine TRUMEAU de l'Institut 4.10, Elise DEMORISE de l'Ucanss, se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît Eymery
Directeur de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe

(s) :

- Annexe 1 - Réforme et calendrier CapDirigeants 2023,
- Annexe 2 - Présentation générale - Préparation CapDirigeants EN3S - Parcours Cadres (hors ADD) 2023 /2024,
- Annexe 3 - Calendrier Préparation CapDirigeants EN3S - Parcours Cadres (hors ADD) et épreuves de sélection au Cycle CapDirigeants 2023/2024,

